



Indemnités de repas possibles dûes à local insalubre?

Par **yous**, le **15/07/2009** à **01:31**

Bonjour,

Depuis plus de 6 mois, mon local de restauration n'est plus fonctionnel suite à une inondation (pas d'eau, des plaques chauffantes inexploitable, un micro-onde, un plan de travail et une table loin d'être propres ...)

Je voulais savoir si je pouvais imposer à ma direction d'indemniser les repas étant donné l'état insalubre du local ?

Merci de vos réponses